

Le 23 juin 2017

JORF n°0145 du 22 juin 2017

Texte n°1

**Décret du 21 juin 2017 relatif à la composition du Gouvernement**

NOR: HRUX1718368D

Le Président de la République,

Vu l'article 8 de la Constitution ;

Vu le décret du 19 juin 2017 portant nomination du Premier ministre ;

Sur proposition du Premier ministre,

Décète :

**Article 1**

Sont nommés ministres :

M. Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur ;

M. Nicolas HULOT, ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire ;

Mme Nicole BELLOUBET, garde des sceaux, ministre de la justice ;

M. Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des affaires étrangères ;

Mme Florence PARLY, ministre des armées ;

M. Jacques MÉZARD, ministre de la cohésion des territoires ;

Mme Agnès BUZYN, ministre des solidarités et de la santé ;

M. Bruno LE MAIRE, ministre de l'économie et des finances ;

Mme Françoise NYSSSEN, ministre de la culture ;

Mme Muriel PÉNICAUD, ministre du travail ;

M. Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'éducation nationale ;

M. Stéphane TRAVERT, ministre de l'agriculture et de l'alimentation ;

M. Gérald DARMANIN, ministre de l'action et des comptes publics ;

Mme Frédérique VIDAL, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

Mme Annick GIRARDIN, ministre des outre-mer ;

Mme Laura FLESSEL, ministre des sports.

## **Article 2**

Sont nommées ministres :

- Auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur :

Mme Jacqueline GOURAULT ;

- Auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire :

Mme Elisabeth BORNE, chargée des transports ;

- Auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères :

Mme Nathalie LOISEAU, chargée des affaires européennes.

## **Article 3**

Est nommé secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre :

M. Christophe CASTANER, chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement.

## **Article 4**

Sont nommés secrétaires d'Etat et participent au conseil des ministres pour les affaires relevant de leurs attributions :

Auprès du Premier ministre :

Mme Marlène SCHIAPPA, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Mme Sophie CLUZEL, chargée des personnes handicapées ;

M. Mounir MAHJoubi, chargé du numérique ;

Auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire : M. Sébastien LECORNU et Mme Brune POIRSON ;

Auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères : M. Jean-Baptiste LEMOYNE ;

Auprès de la ministre des armées : Mme Geneviève DARRIEUSSECQ ;

Auprès du ministre de la cohésion des territoires : M. Julien DENORMANDIE ;

Auprès du ministre de l'économie et des finances : M. Benjamin GRIVEAUX.

## **Article 5**

Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 21 juin 2017.

Emmanuel Macron  
Par le Président de la République :

Le Premier ministre,  
Edouard Philippe